

-FE-
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 98-475 DU 15 OCTOBRE 1998

portant nomination de Madame Laurence
Afiavi GANDAHO née AVOHOUI en
qualité de secrétaire administratif de la grande
Chancellerie de l'ordre national du Bénin.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 le 11 décembre 1990, portant Constitution de République Bénin,
- Vu** la proclamation le 1er avril 1996, par la Cour constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;
- Vu** le décret n°98-280 du 12 juillet 1998, portant composition du gouvernement ;
- Vu** le décret n° 96-402 du 18 septembre 1996, fixant les structures de la Présidence de la République et des ministères ;
- Vu** le décret n° 98-383 du 11 septembre 1998 portant attributions, organisation et fonctionnement de la grande Chancellerie de l'ordre national du Bénin ;
- Sur** proposition du Président de la République, grand Maître de l'ordre ;
- Le** conseil des ministres entendu en sa séance du 30 septembre 1998 ;

.../...

DECRETE :

Article 1er.- Madame Laurence Afiavi GANDAHO née AVOHOUI est nommée secrétaire administratif de la grande Chancellerie de l'ordre national du Bénin.

Article 2.- Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions de l'intéressée et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Cotonou, le 15 Octobre 1998

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU.-

Le ministre des Finances

Abdoulaye BIO-TCHANE.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MF 4 AUTRES
MINISTERES 17SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC
3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP 3
INTERESSEE 1 JO 1.